

Séance de Conseil Municipal du 15 décembre 2011

Compte-rendu sommaire

Membres présents :

GALLAY Gilbert
GALLAY Cyrille
MICHAUD Maurice
REQUET Isabelle
MOREL Nicolas
HAUTEVILLE Ludivine
HAUTEVILLE Jérôme
GRAZINI Bernard

Membres absents :

CHEVALLET Yoann
DEMESTE Isabelle
PETIT-GRAZINI Angélique donne procuration à GRAZINI B.

Secrétaire de séance : Cyrille Gallay

Validation du compte-rendu de la séance du 17 novembre 2011

Accord à l'unanimité.

Exploitation de l'auberge communale « Le Bois du Cornet » lancement d'une consultation pour 2012

Le Maire propose un compte-rendu de la réunion du groupe de travail sur la rédaction du cahier des charges pour l'exploitation de l'auberge Le Bois du Cornet. Il donne lecture du document préparé.

Après débat et diverses modifications apportées, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à lancer la consultation pour l'exploitation de l'auberge Le Bois du Cornet. Accord à l'unanimité.

Convention de fourniture d'eau avec la Commune de Chevenoz

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la demande de la sous-préfecture, la convention de fourniture d'eau à la Commune de Chevenoz doit faire l'objet de précisions. Il donne lecture des précisions demandées.

Une nouvelle convention sera proposée pour validation à la prochaine réunion du conseil municipal.

Contrat 2012 pour l'entretien des locaux Mairie Ecole

Monsieur le Maire rappelle que le contrat de travail de Gallay Stéphanie pour l'entretien des locaux Mairie-Ecole arrive à terme fin 2011.

En vue de l'ouverture de la cantine, le Conseil Municipal demande à avoir une vision complète des besoins en personnel sur les différents services (garderie, périscolaire, cantine, ménage, ...) afin d'essayer d'optimiser les coûts en personnel.

Vote tarifs communaux 2012

Proposition est faite de ne pas faire évoluer les tarifs suivants :

EAU :	abonnement – part fixe	:	40.00 €
	location compteur	:	7.00 €
	prix de vente du M3	:	1.50 €

taxe de branchement eau potable

nouvelle construction	:	1 000.00 €
construction existante	:	610.00 €

ASSAINISSEMENT : abonnement – part fixe : 35.00 €
prix de vente du M3 : 1.15 €

participation pour raccordement au réseau
nouvelle construction : 2 800.00 €

remboursement du coût de la partie publique du
branchement (construction existante) : 470.00 €

CIMETIERE (concession et caveaux) :

Concession de terrain dans le cimetière communal : 18.50 € le M2

Caveau 3 places : 750.00 €

Caveau 6 places : 1 500.00 €

Accord à l'unanimité

SALLE DES FETES :

Suite aux travaux effectués à la salle des fêtes et après débat, le Conseil Municipal propose de fixer les tarifs suivants :

Location soirée ou journée : 150.00 €

Caution : 500.00 €

Gratuité pour les associations de la Commune

Accord à l'unanimité

Travaux cantine scolaire – Avenant avec l'entreprise BG Electric

Monsieur le Maire présente un avenant pour la mise en place d'un nouveau dispositif électrique de sécurité obligatoire.

Il s'élève à la somme de 671.57 € TTC.

Accord à l'unanimité.

Panneau d'affichage de Belmont

Monsieur le Maire présente un devis 1 119.34 € TTC pour la réalisation du panneau d'affichage de Belmont.

Accord à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h15.

Le Maire,
Gallay Gilbert